



Conseil d'Administration de l'ADEME

du 6 octobre 2026

Communiqué intersyndical

Peu de dossiers mis au vote lors de ce CA, mais des débats fournis sur des sujets importants pour l'Agence.

Point d'actualité– budget 2027 de l'ADEME : des orientations alarmantes

La presse l'a révélé et c'est confirmé en Conseil d'Administration : dans le projet de budget du gouvernement, on se dirige vers -30 % de budget incitatif pour l'ADEME en 2027 ! Pourtant, le ministère de la Transition écologique (MTE) voit son budget rester stable.

"Le budget de l'ADEME est en baisse comme le budget général de la France", se résigne le président. La CFDT et le SNE contestent : cette baisse est bien un choix politique, sans vision pour l'avenir.

Les conséquences sont pour nous dramatiques :

- Un budget incitatif qui passe de 1 000 M€ à 700 M€ : c'est moins 30% par rapport à 2026, c'est un budget divisé par 2 en trois ans.
- 500 millions d'euros pour le Fonds Chaleur contre une perspective qui avait été évoquée (il y a deux ans) à 1 milliard d'euros pour 2027 ! Le compte n'y est pas du tout !!!
- Le Fonds Économie Circulaire réduit à 55 M€, soit une baisse de 80% en 3 ans. Ainsi, l'économie circulaire risque d'atteindre un niveau critique : plus d'accompagnement pour les collectivités et entreprises sur de l'investissement.
- 16 postes supprimés en 2027, avec une stabilité des CDD et intérimaires.
- Et sûrement encore des crédits deux fois supérieures à notre budget gérés pour compte de tiers (France 2030, et autres) échappant au contrôle du Conseil d'Administration.

Le président précise que la baisse de budget nécessitera de prendre des décisions tranchées, notamment pour les dossiers du Fonds Chaleur présentés en décembre sur les nouvelles règles 2027.

L'essentiel de nos interventions :

« Bien conscients de la situation budgétaire nationale, nous souhaitons tout de même vous faire part de notre incompréhension sur ce cadrage budgétaire, en tant qu'administrateurs mais aussi comme citoyens.

La situation est paradoxale :

- alors que l'année 2026 a été particulièrement marquante en termes de changement climatique (inondations, canicules, incendies, sécheresses sans précédent.), ayant des effets notoires sur la santé.
- alors que nous subissons une conjoncture internationale catastrophique sur le prix de l'énergie et des matières premières, avec une crise énergétique qui s'installe (et donc des prix du gaz et pétrole qui explosent) et une facture énergétique qui devrait de nouveau atteindre les 100 Milliards de dépenses comme en 2022 (lors de la dernière crise énergétique) ...contre 40, 50 Md€/an en régime classique.
- alors que le Fonds chaleur est l'un des canaux les plus efficaces aujourd'hui pour la substitution entre énergies fossiles et énergies renouvelables, et que nous avons une demande croissante de chaud et de froid renouvelable.

- alors qu'on a une demande croissante des entreprises pour adapter leurs modèles économiques aux fluctuations, adopter des modèles plus robustes dans le temps et qu'il est nécessaire de soutenir davantage l'économie sociale et solidaire.
- alors qu'investir dans la transition énergétique et écologique est rentable pour l'état français tant sur le plan économique (balance commerciale, emplois, santé publique, cohésion sociale, ...) que sur le plan géopolitique (souveraineté, exemplarité à la veille de la COP31, ...).

Voilà un très mauvais signal envoyé à la communauté nationale.

C'est également un très mauvais signal envoyé aux personnels de l'ADEME qui sont attachés à leur mission et pour beaucoup en grande souffrance face à la perte de sens au travail et au manque de reconnaissance.

C'est un budget inacceptable, qui manque cruellement d'ambition et, s'il est confirmé, nous devons bien entendu nous y opposer lors du prochain CA. »

Nos inquiétudes ont été relayées par d'autres administrateur·rices : le Réseau Action Climat, Halte à l'Obsolescence Programmée, le représentant des Régions ou encore Intercommunalités de France, qui a souligné que **l'ADEME devrait s'appeler l'Agence du vivre mieux** pour tous les services qu'elle rend dans les territoires, plutôt qu'agence de la transition écologique, qui entraîne les attaques populistes.

Saluons l'intervention du Directeur Général Energie Climat (DGEC), qui a remercié vivement l'ADEME, notamment pour le plan d'électrification.

Bilan et perspectives Economie circulaire

Le directeur de l'Economie circulaire a présenté un document très intéressant retraçant l'évolution des Fonds Déchets puis Economie Circulaire, qui ont fondu encore plus vite que les glaces des pôles.

Plusieurs administrateur·rices (Halte à l'Obsolescence Programmée, Intercommunalités de France) sont intervenus pour s'opposer au principe de laisser la responsabilité des politiques d'économie circulaire uniquement aux REP, qui n'ont pas fait preuve de leur efficacité à réduire les coûts et n'ont pas intérêt à voir les volumes de déchets se réduire.

Nous avons exprimé plusieurs points d'inquiétude :

- L'incapacité à mettre en œuvre la stratégie présentée avec un Fonds EC de 55 M€ en 2027, soit une quasi-disparition de ce fonds.

Nous avons rappelé qu'historiquement, l'ADEME est le regroupement d'agences intervenant sur l'air, l'énergie et les déchets, et que c'est cette vision systémique qui constitue sa richesse.

Le nom du Fonds EC devrait être revu pour aller plutôt vers Fonds Ressources ou Matières, indispensables à l'économie française, notamment pour nos nouvelles filières d'électrification ou filières vertes. On ne réindustrialisera pas le pays sans récupérer les ressources, car nous ne disposons pas des ressources primaires sur notre territoire, ni même en Europe souvent.

- Concernant les filières REP, les producteurs sont des metteurs sur le marché, ce n'est pas dans leur ADN de penser sobriété. Evidemment il y a des cahiers des charges, des contrôles, mais ce n'est pas leur intérêt de faire de la prévention ou de la sobriété, autant de sujets en lien avec notre économie et notre santé. On craignait de devenir l'agence de la décarbonation uniquement, et les baisses budgétaires annoncées confirment nos craintes.
- Le plan d'action présenté ne se fera pas avec un faible budget, notamment car coté RH, on risque de demander aux agents de se redéployer sur d'autres sujets en même temps que l'on baisse les budgets.

Le président a tenté de nous rassurer en annonçant que la nouvelle Direction Economie Circulaire du ministère de l'écologie demandera aux REP de travailler sur l'amont et possiblement les sanctionnera.

Nous avons par ailleurs salué le travail des collègues pour présenter au CA des indicateurs complémentaires à ceux du COP. Il est essentiel d'élargir les périmètres de suivi en intégrant les impacts de toutes nos actions d'ECi. Prendre en compte un indicateur de circularité est également nécessaire mais pas suffisant : regarder la quantité de matières vierges qui entre dans la production permettra de considérer sobriété et circularité comme les 2 volets indispensables de la souveraineté matière.

Bilan des dispositifs décarbonation dans l'industrie

La cheffe du SDIH a présenté un bilan des dispositifs et expliqué la gouvernance complexe puisque de nombreux budgets sont opérés pour compte de tiers.

Elle a été chaudement remerciée, avec ses équipes, par notre président et par la représentante du Ministère de la Recherche (Muriel Thibaut), qui a salué la qualité de l'expertise de l'ADEME, « largement challengée par l'interministérielle en CPMO ».

Nous avons souligné que l'ADEME est au rendez-vous sur la décarbonation industrielle, qui représente 13 appels à projets depuis 2020, 916 dossiers déposés, 437 lauréats et une expertise reconnue (plans sectoriels). L'ADEME démontre, une fois de plus, qu'elle est agile grâce à ses salariés ingénieurs, gestionnaires, juristes.

Quel est notre cap au sein de l'Etat, au service des entreprises et collectivités ? Nous avons dénoncé une logique purement comptable, sans ambition pour la transition écologique.

L'ADEME doit retrouver sa place comme principal opérateur de l'Etat, avec des moyens à la hauteur des enjeux en pleine crises écologique et énergétique.

Une autre tutelle est alors intervenue pour féliciter l'ADEME : le représentant de la DGE a remercié l'ADEME et l'équipe du SDIH, et s'est tourné vers son voisin de droite (représentant du Budget) en disant : « **Il faut des fonds. Ce que fait l'ADEME est central pour décarboner l'industrie.** » Une prise de parole qu'on ne peut qu'applaudir !

Autres sujets

Nouvel **accord cadre pour la gestion d'une multitude de produits numériques** aux noms connus (Opale/Agir, CRM-Connect, TETE, OPERAT, SINOE, DPE, PACT, France Chaleur Urbaine, ...)

On nous informe que « le dossier de consultation des entreprises prévoira spécifiquement un engagement de transparence des candidats et un encadrement du recours à l'IA pour répondre aux besoins de l'agence. » et que "nous veillerons à la conservation des gains de productivité à l'ADEME".

On nous confirme cependant que le dossier de consultation prévoira bien des éléments sur la souveraineté des outils en matière de données (IA souveraines) et les outils financés par ce nouveau marché tiendront compte de l'évolution d'intervention des start-up d'Etat financées par l'ADEME.

Elections des représentants des salariés au conseil d'administration. A l'occasion de la présentation du protocole électoral, nous exprimons l'incompréhension des collègues intérimaires (notamment ceux en CDI intérim) de ne pouvoir participer à cette élection. Même si ce n'est pas discutable sur le plan juridique, ne pas pouvoir les inclure dans le corps électoral montre l'iniquité de traitement pour des collègues pas ailleurs pleinement intégrés à notre collectif de travail.

Les administrateurs et administratrices salarié-es

*Rachel BAUDRY
Jérôme DANCOISNE
Emmanuel DAVID*

*Catherine GUIMARD
Emmanuel THIBIER
Eric VIDALENC*